

CHAVILLE
Magazine
N° 52 - février 2007
www.ville-chaville.fr
Chaville passe à l'urne électronique
Simplifiez-vous le vote !
NOTRE ENCART CENTRAL
Petite enfance
L'éveil à petits pas
Centre ville
Naissance d'un cœur de ville
Photographe
Une histoire de famille

La Question du mois



« En cas de chutes de neige, qui prend en charge le déneigement de la chaussée et des trottoirs ? »

La Communauté d'Agglomération Arc de Seine est responsable du déneigement de la chaussée. En revanche, le règlement sanitaire départemental précise que chaque locataire ou propriétaire, particulier ou commerçant, est responsable de la partie de trottoir devant chez lui. C'est donc aux particuliers et aux commerçants ou à la Ville selon les cas qu'incombe la responsabilité du déneigement des trottoirs. Même chose en cas de verglas.

Le courrier des lecteurs

A qui je dois m'adresser pour connaître les travaux entrepris dans ma rue ?

J.P.N.

« Pour la voirie, le transport, la propreté, les services d'Arc de Seine propose un numéro unique : 0800 10 10 21. Vous pouvez vous renseigner ou faire part d'informations sur l'état de la chaussée, un dysfonctionnement au niveau de l'éclairage public, par exemple en composant ce numéro vert gratuit ».

Envoyez-nous votre courrier à l'adresse suivante : Courrier des lecteurs - Chaville Magazine Mairie de Chaville 1456 avenue Roger Salengro 92370 Chaville ou par courriel : f.martinage@ville-chaville.fr

Directeur de la publication : Jean Levain/**Comité de rédaction :** Josette Belzacq, Thierry Besançon, Annie Gouesmel, Anne-Marie Leloup, Jean Levain, Frédéric Martinage, Garbis Miguirian, Aurélie Morel et Annie Piaud/**Rédacteur en chef :** Frédéric Martinage **et rédaction :** Frédéric Martinage, Aurélie Morel, Anna Paspire/**Photos :** Philippe Dobrowolska, Frédéric Martinage et Aurélie Morel.
Conception graphique et artistique : HERMÈS COMMUNICATION Tél. : 01 40 80 22 40/**Impression :** Le Réveil de la Marne/ Tirage 10 000 ex. **Dépôt légal :** 1e trimestre 2007. ISNN : 1269-231X. Prochaine publication : mars 2007/ **Photo couverture :** Elise Sévère avec l'aimable participation de Mme Lebéfaude, directrice de la crèche multi accueil "La Chaloupe" et de son équipe.

Contact
Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service communication au 01 41 15 47 40, par fax au 01 41 15 47 15 ou par courriel : f.martinage@ville-chaville.fr
Mairie de Chaville, 1456, av. Roger Salengro 92370 Chaville
www.ville-chaville.fr

Sommaire

Sur le vif



Une ville au service de tous

En ce début d'année, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches toutes les prospérités possibles et d'abord une bonne santé. Dans cette première livraison 2007 de Chaville Magazine, il sera question entre autres de la réalisation du futur centre-ville, de la poursuite de l'action au bénéfice de la Petite enfance et de la mise en place du vote électronique.

Aussi différents que soient ces sujets, ils reflètent une même volonté: celle de faire de Chaville, de plus en plus, **une ville qui assume des choix modernes, qui avance socialement et qui prenne en main son urbanisme.**

Une ville qui vit dans le présent mais qui s'inscrit aussi dans le futur, au travers d'une double solidarité: celle qui unit les individus et celle qui rapproche les générations. **Une ville doit rester un tissu vivant, au bénéfice de tous.**

En structurant un centre-ville actif, à notre échelle, nous avons voulu doter Chaville d'un véritable cœur qui batte, apportant des emplois locaux de tous niveaux, une animation digne de ce nom pour quelque 20000 habitants, un ensemble commercial placé sous le signe de la qualité, de la diversité, de la proximité et de la commodité. Il apportera aussi des équipements publics rationnels, modernes, conçus pour le développement durable et un habitat de grande qualité.

L'accueil de la Petite enfance continue, malgré les vicissitudes financières de niveau national et les contraintes réglementaires ou administratives, à être pour nous une priorité et c'est la raison pour laquelle nous devons sans cesse innover et nous tourner vers de nouvelles solutions permettant de satisfaire un besoin essentiel de nos familles, telles que la nouvelle crèche aux Créneaux ou l'allocation spéciale aux familles "Chavidom".

Quant à l'expression du vote politique, sa forme importe peut-être peu mais l'introduction du vote électronique nous permettra d'accélérer la connaissance des résultats, de les fiabiliser davantage et surtout de rationaliser la tâche du personnel qui pourra ainsi se consacrer davantage encore à l'accueil du public. Dans une année riche en consultations, c'est aussi permettre au citoyen d'exprimer plus facilement ses préférences et ses choix.

Jean Levain,
Maire de Chaville
Conseiller régional
d'Ile-de-France
j.levain@ville-chaville.fr

La Ville peut répondre aux demandes de logement. Via le Centre communal d'action sociale, elle dispose d'un quota de logements sociaux mais elle n'est pas la seule : *le Conseil général des Hauts-de-Seine, le Conseil régional d'Ile-de-France, les entreprises pratiquant le 1 % logement, la Préfecture et les bailleurs partagent également cette prérogative. Explications.*



L'attribution de logements sociaux par la Ville

La Ville est l'un des principaux réservataires de logements sociaux, aux côtés en particulier des bailleurs et du 1 % patronal. Si chacun de nous peut effectuer une demande de logement, il est important de savoir que les attributions de logements sociaux prononcées par les organismes bailleurs doivent respecter un certain nombre de critères, que sont en particulier les plafonds de ressources. Il est également à noter que depuis 2005, le Préfet a délégué au Maire la gestion de son contingent de logements, également sous condition de critères à respecter.

Afin d'augmenter la capacité de logements sociaux, de nouvelles opérations immobilières ont été réalisées à Chaville ces 5 dernières années, portant leur proportion à près de 20 % de l'ensemble des logements chavillois soit environ 1 700 logements sociaux aujourd'hui recensés. Parmi ceux-ci, environ 50 % sont attribués sur proposition de la ville et/ou de la Préfecture (le solde étant réservé aux collecteurs du 1 % logement). Cet effort sensible a permis à la Ville de contribuer directement sur cette période au logement de plus de 300 familles. Malgré cela le CCAS recense environ 500 demandes de logements pour une quarantaine de congés par an en moyenne. C'est pourquoi au regard du nombre de demandeurs en attente, un refus de l'attributaire suite à une proposition de logement doit être particulièrement motivé. Car la palette des demandeurs est large, au rang desquels par exemple les jeunes couples souhaitant s'installer, les familles voulant rapprocher leurs parents âgés, les familles devant faire face à un loyer beaucoup trop élevé par rapport à leur revenu, les couples qui se séparent… C'est pourquoi de nouveaux projets immobiliers sont en cours de réalisation, d'une capacité totale de près de 200 logements.

Toutes les pistes sont donc explorées afin de favoriser l'accès au logement du plus grand nombre de demandeurs, soit directement, soit en les orientant vers les organismes susceptibles d'apporter une aide :

- ADIL pour l'information sur le logement : permanences en mairie, sur RDV au 0820 16 92 92
- Le PACT ARIM pour l'adaptation du logement
- Les travailleurs sociaux, pour mobiliser le cas échéant les dispositifs existants.

Marche à suivre

Il est nécessaire de retirer un dossier auprès du CCAS. Celui-ci peut être envoyé par courrier sur simple appel téléphonique au 01 41 15 96 20 ou en effectuant une demande par courriel : Espace-Service-CCAS@ville-chaville.fr

S'il s'agit d'une première demande, un rendez-vous sera alors fixé avec un conseiller, et ce afin de mieux cerner la demande et la situation. Cette demande a une durée de validité d'un an, au terme duquel il appartient au demandeur de la renouveler ou non. Une demande peut également être établie directement auprès de l'organisme collecteur du 1 % logement auquel collecte l'employeur pour les salariés du privé.

En chiffres

Logements sociaux mis en location à Chaville et en projet depuis 1995 : 363 logements livrés, 1 710 logements sociaux existants.

Pour toute information
CCAS, 22 rue de la Fontaine Henri IV,
Tél. 01 41 15 96 20.



Elections

Chaville passe au vote électronique

La Ville de Chaville a décidé lors du conseil municipal du 27 septembre 2006 le passage en 2007 au vote électronique pour les prochaines élections.

Gain de temps, fiabilité, simplification des démarches, rapidité des résultats... les avantages sont multiples.

Comme ses voisines, Issy-les-Moulineaux Sèvres, Ville-d'Avray, Suresnes ou encore Antony, Chaville a décidé en septembre dernier de passer au vote électronique. Une décision qui répond à un double objectif : faciliter l'organisation de l'élection par la ville et simplifier le vote pour l'électeur. Cette année, deux scrutins sont prévus en avril et juin prochains. Le vote électronique améliorera l'organisation de ces deux scrutins. L'agencement du bureau du vote est désormais simplifié : il n'y a plus besoin d'isoloirs puisque l'urne électronique garantit la confidentialité. Par ailleurs, le dépouillement devient plus rapide et plus fiable. Le soir de l'élection, l'ordinateur central reprend les informations de chaque bureau fournies sur une cassette et transmet de manière instantanée les résultats. Les résultats de chaque bureau seront connus dès 20 heures. En outre, contrairement au vote avec bulletin de papier, il est possible d'organiser plusieurs élections sur la même machine à voter et dans le même bureau de vote. En cas de scrutins multiples, ce système évite la multiplication des bureaux de vote, des assesseurs et du personnel administratif et économise le papier par la suppression des bulletins. Plus besoin de faire deux fois la queue pour voter !

Des démarches simplifiées

Pour l'électeur, les démarches sont également simplifiées. Ce dernier ne sera plus tenu de prendre les bulletins de vote, de passer dans l'isoloir, de mettre le bulletin sous enveloppe et de le déposer dans l'urne. Désormais, il exprime son vote en appuyant sur le bouton situé sous la représentation du bulletin de son choix puis valide ce dernier avec la touche « validation » qui l'enregistre dans l'urne électronique. (Voir notre guide inséré dans le journal). Ce système offre aussi la possibilité au public malvoyant, malentendant ou présentant un handicap moteur de voter par le biais de touches tactiles ou de messages vocaux. Le vote se passe toujours en trois étapes : vérification du bureau de vote de l'électeur, le vote de l'électeur après autorisation donnée par le Président et la signature de la liste d'émargement par l'électeur. La particularité de l'urne électronique est d'afficher simultanément tous les bulletins des candidats et d'assurer simultanément la fonction d'urne et d'isoloir.

POUR VOTER ➔ 1- Choisir 2- Contrôler 3- Valider

Un vote sécurisé et fiable

L'ouverture de l'urne électronique est commandée par le président du bureau de vote. Elle est ouverte au passage de chaque électeur inscrit sur la liste d'émargement et se referme à l'issue de chaque vote. Lorsqu'un électeur valide son choix, le vote est gravé par une impulsion électrique dans une mémoire dite « morte » car ineffaçable. Pour voter, il n'y a rien de plus simple : lorsque le président autorise le vote d'un électeur, celui-ci doit simplement appuyer sur la touche de son candidat, vérifier son choix sur l'écran de contrôle et le modifier si nécessaire avant de le valider. Le Président indique officiellement « a voté ! ». Pour le contrôle des opérations électorales, rien ne change non plus, plusieurs personnes tiennent le bureau de vote. Ils surveillent l'urne, tiennent la liste d'émargement, organisent le passage et le vote de chaque électeur jusqu'à la clôture du scrutin ! A la clôture, les résultats sont imprimés par l'urne électronique et reportés dans le procès-verbal.

Vote électronique : mode d'emploi

Une urne électronique sera visible dans le hall de la mairie du 5 février au samedi 7 avril 2007, aux heures d'ouverture habituelles. Vous pourrez ainsi vous familiariser avec la machine et une documentation appropriée sera mise à votre disposition afin de répondre à vos questions. Renseignements en mairie au 0141154000.

Urbanisme

Naissance d'un cœur de ville

Le Conseil municipal a adopté le 20 décembre 2006 le projet de réalisation de la ZAC Centre-ville. *Présentation.*

PROGRAMME EN COURS DE REALISATION
Rue Anatole France
POLE ANIMATION ET COMMERCES
MARCHE
MOYENNE SURFACE
COMMERCES ET SERVICES
HOTEL
E
Rue de Stalingrad
F
G
PROGRAMME EN COURS DE REALISATION
N
PROGRAMME EN COURS DE REALISATION

> *« La création du Centre-ville - le premier historiquement à exister à Chaville- est un atout maître pour sortir l'économie chavilloise de l'ornière. Elle constituera pour le commerce de proximité une force de traction indispensable mais aussi un plus indiscutable pour le consommateur chavillois ou voisin. Elle sera un élément décisif de convivialité et de confort pour tous les Chavillois et aussi pour nos amis des environs. Le Centre-Ville représentera aussi une remise à niveau nécessaire pour des équipements publics – groupe scolaire, MJC, centre PEGASE et marché- adaptés aux exigences du XXIe siècle. »*

Jean Levain, *maire de Chaville et conseiller régional d'Ile-de-France*



Un programme respecté

Le schéma d'organisation accompagnant le dossier de réalisation de la ZAC du centre-ville reprend, en les précisant, les orientations d'aménagement retenues dans le dossier de création de ZAC approuvé le 29 juin 2005. On y distingue notamment :

Un espace « côté ville »

Sur l'axe passant que constitue l'avenue Roger Salengro, seront regroupés tous les éléments du programme qui ont besoin d'être exposés pour affirmer leur dynamisme et qui tirent parti de l'animation urbaine sans craindre son environnement animé : on y trouve le marché, les commerces, la moyenne surface, l'hôtel, les bureaux… et l'église qui reste le point de repère ainsi que ses dépendances.

Un espace « côté jardin »

Sur l'axe plus calme que constituera la rue de Stalingrad réhabilitée, seront réunis tous les éléments du programme qui demandent plus de calme : le nouveau groupe scolaire, les équipements culturels – MJC, PEGASE-, les logements, les services et la réimplantation de petites entreprises souhaitant rester en centre-ville.

Des espaces publics revalorisés

En recomposant son centre-ville, la commune de Chaville veut retrouver une image forte et revalorisante.

C'est l'ensemble des espaces publics profondément réhabilités qui assureront pour l'essentiel cette fonction.

Les éléments majeurs en sont :

La Grand place

Orientée plein sud et réimplantée au même niveau que l'avenue Roger Salengro, la Grand place sera un lieu de convivialité à toutes les heures de la journée. Elle recevra un revêtement de sol de qualité en pierres et pavés et tout un mobilier urbain adapté -kiosques, bancs, fontaines, éclairage…- marquant sa centralité.

La rue de Stalingrad

Reliant la Grand place au quartier des écoles et à la MJC, la rue de Stalingrad reprofilée, élargie à 15 m, plantée, équipée de mobilier urbain, prendra un tout autre aspect que celui qu'elle a actuellement.

Elle constituera un espace nouveau, ouvert à la circulation mais où les piétons, les familles avec leurs poussettes, les personnes âgées seront prioritaires : une « rue - promenade » qui animera « le côté jardin » de l'opération.

La grande perspective

Confirmée dans son statut d'espace vert et d'axe majeur de composition, la grande perspective d'une largeur de 30 m garde son rôle essentiel de lien à la fois visuel et fonctionnel entre le centre-ville, les ››››



Avenue Roger Salengro

POLE ECONOMIQUE

D

POLE EQUIPEMENT

H

GROUPE SCOLAIRE C

B

A

95.00

98.00

101.00

LEGENDE

DEFINITION DU PROGRAMME

Bâtiments existants à conserver

Principe de réhabilitation et de réintégration des façades de Paul Bert dans une architecture nouvelle

Périmètre de la ZAC

Entrée et sortie rampe de parking intégrer

Principe des façades commerciales en Rez de chaussée d'immeuble

PÔLE EQUIPEMENT (1ère phase)

PÔLE ANIMATION COMMERCES (2ème phase)


Hôtel


Moyenne surface


Marché


Commerces et services


Bureaux


Logements

PÔLE ECONOMIQUE (3ème phase)


Bureaux


Commerces et services

PÔLE RESIDENTIEL (phase intermédiaire)

Création de logements neufs ou réhabilitation de logements anciens

Le Calendrier :

3 phases sont prévues :

1re échéance 2009 :
Groupe scolaire, MJC, Pégase (C et H)
Activités économiques (îlot G)
Relogement Cité Clémency (F)
Aménagement de voirie

2ème échéance 2012 :
Aménagement du secteur Paul Bert :
parking, hôtel, marché, moyenne surface (E)
îlot A et B, seconde partie de l'îlot G
et de la 1re perspective, Grand Place,
2ème perspective, Poursuite réalisation
rue Stalingrad

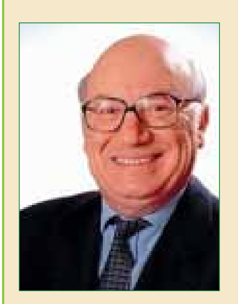
3e échéance 2015 :
Activités économiques (îlot D)
Achèvement de la perspective et de la rue de Stalingrad

Jacques Kalfon *et*
Raymond Loiseleur
pour l'aménageur (SEMEAC/SEMADS)



« Le dossier de réalisation de la ZAC du Centre-Ville a été approuvé par le Conseil Municipal dans sa séance du 20 décembre 2006. Il s'agit de l'ultime démarche réglementaire permettant la restructuration de notre centre-ville sur la base du programme arrêté par les élus en octobre 2003. Ce projet est aujourd'hui l'aboutissement de trois années durant lesquelles les Chavillois ont pu prendre connaissance et donner leur avis lors des réunions publiques, de la concertation légale préalable au dossier de création de la ZAC et de l'enquête publique pour la DUP (Déclaration d'Utilité Publique). Pour que notre centre-ville soit le point de convergence d'équipements culturels, économiques, administratifs, cultuels, associatifs, de services et de loisirs dans un cadre qui se doit d'être convivial, caractéristique des véritables centres-villes, des adaptations ont été effectuées. En effet, des aménagements relatifs à l'implantation des éléments du programme et un traitement mieux adapté des niveaux de la voirie et des places ont été apportés. La localisation des bureaux a été modifiée afin d'obtenir 13 000 m² d'un seul tenant, permettant de répondre aux attentes des professionnels. Le bâtiment de Paul Bert devait être préservé mais au fur et à mesure des études techniques, il est apparu que son maintien intégral n'était pas envisageable (épaisseur insuffisante -8 m-, différences de niveaux des accès donnant sur l'extérieur et surfaces exploitables trop faibles -1 440 m²-...). La façade sur cour sera donc reproduite afin de redonner à la future place, située de plain pied entre l'avenue Roger Salengro et la rue de Stalingrad, un signal de mémoire. »

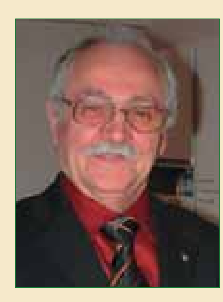
Daniel Eyre,
conseiller municipal chargé du dossier du Centre Ville



Un bilan positif

Le bilan prévisionnel de la ZAC du Centre-ville prévoit un montant de dépenses de 24 269 468 € et 25 560 000 € de recettes, soit un solde positif pour l'opération d'un montant de 1 290 532 €. Ces dépenses et recettes seront, bien entendu, échelonnées sur 8/9 ans. Chaque année, l'aménageur informera la Ville et les Chavillois de l'avancement des travaux et des cessions de charges foncières. En effet, les dépenses correspondent à la réalisation d'études pré opérationnelles, aux acquisitions des terrains, aux travaux d'aménagement des espaces publics (voiries, perspectives, places), à la rémunération de l'aménageur et aux frais financiers. Quant aux recettes substantielles, elles proviendront de la vente des droits à construire des terrains aux opérateurs privés.

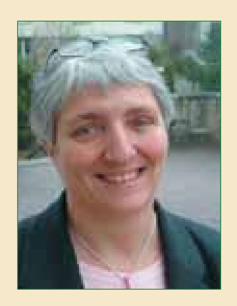
Jacques Rivier,
maire adjoint
délégué aux finances



Des logements sociaux reconstruits

Les logements sociaux construits sur la commune depuis 1995 offrent aux Chavillois des conditions d'habitation de qualité et de confort que la Cité Clémency, construite en 1959, n'offrent plus tout à fait. C'est donc pour optimiser les conditions de vie de 70 familles qui y résident actuellement qu'un nouvel immeuble sera construit et permettra de les accueillir bien avant de procéder à la démolition de l'immeuble du 4 Pavé des Gardes.

René Faugeras,
maire adjoint délégué
à l'insertion sociale



Des équipements publics reconstruits.

La ZAC du centre-ville est l'occasion pour la commune de se doter d'équipements publics nouveaux répondant aux normes actuelles et permettant d'accueillir les Chavillois dans de meilleures conditions. Situés dans le périmètre, ils ne sont cependant pas financés par la ZAC car ils existaient préalablement et auraient dû être financés par la ville si le projet de centre-ville n'avait pas existé. Il s'agit du groupe scolaire, de la MJC, du marché et du centre périscolaire PEGASE.

Un centre PEGASE en cœur de ville.

Le projet de centre-ville a été complété par une structure du pôle PEGASE (Pôle d'Education Générale, Artistique, Sportive et Environnementale). *Proche du groupe scolaire et donnant sur la perspective, cet équipement permettra d'offrir en centre-ville un équipement accueillant les enfants de 4 à 10 ans, les mercredis et les vacances scolaires, soit 105 journées par an.*

Anne Marie Leloup,
maire adjointe
déléguée à la Petite enfance et au périscolaire.

›››› coteaux boisés et, au-delà, le massif forestier du Bois de Meudon.

Animée dans sa partie basse par les équipements publics auxquels elle servira d'espace de détente, la grande perspective sera aménagée, dans sa partie haute, en plateaux horizontaux facilement accessibles par des dispositifs adaptés aux personnes à mobilité réduite qui pourront y séjourner et s'y déplacer agréablement. Elle contribuera à désenclaver complètement le secteur de la résidence Clémency.

Les autres espaces publics

Les autres espaces publics – rues et perspectives secondaires- bénéficieront de la recomposition des espaces publics de la ZAC par la création de plantations, le renouvellement des revêtements de sol, l'éclairage, l'installation du mobilier urbain.

Une mise en lumière du quartier

Une réflexion sur la mise en lumière du quartier sera initiée dès le lancement des études opérationnelles de manière à renforcer son identité. De jour comme de nuit, en fonction des saisons, les espaces publics et les bâtiments prendront la lumière d'une façon originale afin de bien marquer, dans la confusion habituelle des villes, l'unité et la spécificité du centre de Chaville. La grande perspective fera l'objet d'un traitement particulier, tant au niveau du repérage que de la sécurité, afin qu'elle reste en toutes circonstances et à toutes les heures de la journée un lieu ouvert à tous et un point central de la composition urbaine.

Le souci d'environnement et de développement durable

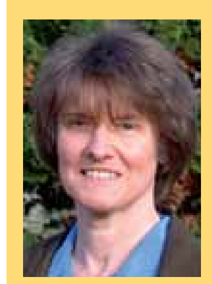
Pour accompagner ce grand projet urbain, l'Aménageur s'est entouré de spécialistes travaillant à l'élaboration d'une charte générale de développement durable. Cette charte portera sur tous les aspects de l'aménagement : utilisation harmonieuse des terrains, orientations, économie d'énergie, gestion de l'eau, utilisation contrôlée des matériaux de construction, maintenance, sécurité, santé publique…

Une attention particulière sera portée aux problèmes de phasage et d'organisation de chantier (horaires, circulation, bruits, propreté des voiries, collecte sélective, information des riverains).

Ainsi, dès sa création, le nouveau quartier s'inscrira dans une vision d'avenir évitant les nuisances et le gaspillage et prenant en compte les besoins de notre génération sans ignorer les besoins des générations futures. ◗

André Roth,
Architecte-Urbaniste de la ZAC

Des travaux d'embellissement pour le cimetière



Le cimetière, situé route des Huit Bouteilles, a bénéficié de travaux de rénovation de ses allées.
Le monument aux morts a profité également d'un toilettage. Présentation.



Cimetière

Le cimetière a bénéficié de travaux de rénovation des allées notamment l'allée principale. Par ailleurs, des arbres ont été installés le long de l'allée et le monument aux morts a été nettoyé.

Histoires de cimetières

Certains Chavillois se souviennent encore de l'ancien cimetière. Il était attenant à l'église Notre-Dame, aujourd'hui détruite, située rue Anatole France (non loin de la gare Rive Gauche), et s'étendait à l'arrière de l'édifice. Il a été progressivement agrandi jusqu'au jour où, face au développement urbain, la municipalité a décidé de construire un peu plus loin l'actuel cimetière ouvert en 1902. Pendant plus de 70 ans, les deux cimetières, l'ancien et le nouveau, ont accueilli les corps des Chavillois défunts. L'ancien cimetière a fermé ses portes à la fin de l'année 1976 après que les corps eurent été transférés vers le nouveau cimetière.

2 questions à…

Marie-Claire Poupard, **maire adjointe chargée de l'environnement, de la voirie et des transports**

Quelle a été la nature des travaux réalisés au cimetière ?

La première tranche de travaux a été consacrée à la rénovation de l'allée centrale et de l'allée qui conduit au monument aux morts, ce qui permet de mieux accueillir le public et de redonner du caractère au cimetière. Un groupe de travail a été réuni pour élaborer ce projet dans un esprit de concertation. Une réflexion est d'ores et déjà engagée afin d'améliorer le cinérarium ainsi que le lieu de mémoire des anciens combattants.

Comment est géré aujourd'hui le cimetière de Chaville ?

La gestion des concessions est assurée par les services municipaux spécialisés. Le service des espaces verts, quant à lui, est chargé de l'entretien général du cimetière.

Et aussi…

Rue de la Source



La Ville a créé une fontaine rue de la Source afin de valoriser la sente qui relie les deux forêts, via la rue de la Porte Dauphine. Une nouvelle idée de balade avec une animation sous forme de cascade d'eau, qui vient compléter les nombreux sentiers et chemins de randonnée dans la ville. Des massifs fleuris ont également été plantés afin de verdir ce nouvel espace dédié aux piétons. Côté forêt de Meudon, l'accès à la passerelle de la Femme sans Tête a été végétalisé et reconstruit avec les pavés existants. Le projet a bénéficié d'un financement de la Région (30 %) dans le cadre de la valorisation des sentes reliant les deux forêts.

Rue de la Porte Dauphine

La Communauté d'agglomération Arc de Seine a financé la rénovation de la voirie Porte Dauphine. La chaussée, les trottoirs et l'éclairage public ainsi que le collecteur d'assainissement ont totalement été rénovés.



Avant



Après

Petite enfance

« Suivre le rythme de l'enfant »

La Ville a mis en place depuis janvier un service unique de la Petite enfance en mairie, avec à sa tête Sylvie Juhasz, ***déjà coordinatrice de la Petite enfance à Chaville depuis deux ans. Présentation.***



La Ville dispose de 231 places pour les Chavillois dans les structures d'accueil municipales, avec 306 enfants inscrits, puisque certaines places sont à temps partiel, en particulier au multi-accueil. A cela, il convient d'ajouter les places du multi-accueil associatif « Les Petits mousses » qui regroupe 20 berceaux, dont huit places occasionnelles. De plus, une convention a été signée avec la crèche parentale de Viroflay « Barbapapa », qui accueille trois enfants chavillois. En septembre prochain, 30 places supplémentaires vont être créées avec l'ouverture du multi-accueil d'entreprise « People and baby ». Pour ce qui est de la garde à domicile, 37 assistantes maternelles et autant d'auxiliaires parentales travaillent avec le Relais mixte de la ville (voir encadré page 12). Elles accueillent environ 170 enfants.



Crèche : mode d'emploi

Le saviez-vous ? Une crèche, c'est avant tout une communauté d'hommes et de femmes passionnés, qui exercent des métiers.

A titre d'exemple, la crèche « Les Noisetiers » emploie une lingère, une cuisinière, deux agents des services techniques chargés de l'entretien, un médecin, une psychologue, des auxiliaires de puériculture, des éducatrices de jeunes enfants, des agents titulaires de CAP Petite enfance, de BEP sanitaire et social, une infirmière (qui a la fonction de directrice adjointe) et une infirmière puéricultrice au poste de responsable.
A noter qu'une structure d'accueil Petite enfance doit compter au moins 50 % de personnes titulaires d'un diplôme du niveau d'éducateur de jeunes enfants ou auxiliaire de puériculture.
La Ville contribue à favoriser la formation continue des professionnels de la Petite enfance, en interne et en externe, avec des aides pour les concours des écoles spécialisées et la Valorisation des Acquis de l'Expérience.

De trois mois à trois ans

L'objectif des responsables de cette structure est de faire en sorte que les enfants soient encadrés par les mêmes personnes durant tout leur séjour, de trois mois à trois ans. *« C'est un repère, qui est rassurant pour les enfants mais aussi pour les parents et cela facilite l'observation de l'enfant, son développement affectif et psychomoteur »*, précise Sylvie Juhasz. A l'arrivée des enfants le matin, l'équipe de chaque structure discute avec les parents afin de savoir comment s'est passée la nuit, s'il y a des éléments particuliers à noter… *« Ce sont des informations importantes pour organiser la journée du tout-petit. Nous essayons de suivre au maximum le rythme de l'enfant. Et les journées sont structurées de façon différente en fonction des âges »*, explique Sylvie Juhasz. ◗



3 questions à…



Anne-Marie Leloup

maire adjointe chargée de la Petite enfance

La Ville propose depuis janvier une allocation pour la garde à domicile. Comment cela se traduit-il pour les parents ?

La demande de garde d'enfants à domicile est importante à Chaville, notamment parmi les cadres supérieurs. Afin d'aider les parents, la Ville a créé le Relais Mixte, qui regroupe le Relais assistantes maternelles et le Relais auxiliaires parentales (RAM/RAP). L'animatrice sélectionne les auxiliaires parentales en favorisant l'expérience professionnelle. En ce qui concerne les assistantes maternelles agréées et contrôlées par la PMI, le relais est un lieu d'échanges et d'informations. Les parents qui adoptent la formule de la garde à domicile (chez eux ou chez une assistante maternelle) peuvent bénéficier de l'allocation mensuelle, calculée en fonction des revenus.

Qu'en est-il de la crèche d'entreprise ?

Il s'agit de « People and baby », un multi-accueil d'entreprise qui sera situé en centre-ville. 30 berceaux sur 40 sont réservés pour les Chavillois et la Ville prendra en charge une partie du coût. Les tarifs seront similaires à ceux d'une crèche municipale. Cette société a déjà dix ans d'expérience dans le secteur novateur de la crèche d'entreprise et a ouvert une dizaine de structures, dont une à La Défense, que nous avons visitée et appréciée.

Les horaires des crèches vont-ils évoluer ?

L'amplitude horaire des crèches à Chaville est de 11 heures. Mais l'enfant est accepté 10 heures maximum en collectivité. Doit-on ouvrir des crèches jusqu'à 22 heures ? Je ne pense pas que l'enfant est gagnant à supporter dès l'âge de trois mois des horaires d'adulte. Pour son bien-être, il est important de poser une limite aux heures passées en crèche. Il vaut mieux compléter la garde en collectivité par une garde à domicile, avec les repères habituels de l'enfant. Bien sûr, cela a un coût. La Ville a donc décidé de débloquer une aide financière pour la garde à domicile "Chavidom", en plus des aides déjà existantes de la Caisse d'allocations familiales (CAF) et du Département.



Les structures d'accueil à Chaville

- Un Jardin d'enfants
- Trois crèches municipales
- Un Multi-accueil
- Un Relais assistantes maternelles
- Relais auxiliaires parentales (Ram-Rap)
- Un multi-accueil associatif « Les Petits Mousses »
- Un multi-accueil d'entreprise « People and baby ».

Une réunion d'information et de pré-inscription dans les structures Petite enfance de la Ville a lieu le 1er mardi de chaque mois à 18 h en mairie (sauf vacances scolaires).
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service Petite enfance en mairie au 01 41 15 47 75 ou par courriel : s.juhasz@ville-chaville.fr.

Tarifs : combien cela coûte ?

Le prix de la crèche correspond à 12 % des revenus des parents, avec des plafonds de salaires : de 536 à 5 790 euros par mois. L'aide de la Caisse d'allocations familiales (la PAJE) pour payer la garde pour une assistante maternelle est de 158 euros par mois en moyenne. Le Conseil général des Hauts-de-Seine verse une aide de 100 à 200 euros. La Ville apporte aussi une aide pour l'emploi d'une auxiliaire parentale ou une assistante maternelle agréée. Les parents ne payent pas toutes les charges sociales et 25 % des sommes versées pour ces emplois sont déductibles des impôts.



La Chaloupe : une formule gagnante

La Chaloupe, avenue Sainte-Marie, regroupe dans les mêmes locaux le Multi-accueil et le Relais mixte. Le Multi-accueil comprend 25 berceaux. Cette structure accueille les enfants pour des durées allant de trois heures à trois jours par semaine. Elle dispose aussi de deux places réservées à des enfants rencontrant un handicap et une place d'urgence. Les 22 autres places sont destinées à des enfants dont les parents sont sans activité, à temps partiel, avec des horaires décalés ou travaillant à temps plein mais dont les grands-parents gardent en partie les enfants. 80 familles sont inscrites. Le Relais Mixte de Chaville est le premier à avoir ouvert ses portes dans le département des Hauts-de-Seine. Il comprend le Relais assistantes maternelles (RAM) et le Relais auxiliaires parentales (RAP). Il met en relation les professionnelles de la Petite enfance qui travaillent de façon indépendante et les parents qui cherchent un mode de garde.

Un lieu de rencontre pour les professionnels

L'animatrice du relais fournit aux parents une liste d'assistantes maternelles transmise par la Protection maternelle et infantile (PMI). Les contrats peuvent être signés au Relais, qui est à la disposition des employeurs et des employés pour toute information. Le Relais sélectionne aussi des auxiliaires parentales, sur dossier et entretien. Leurs coordonnées sont ensuite intégrées dans le fichier du Relais et peuvent être transmises aux familles demandeuses. Les auxiliaires parentales viennent régulièrement au Relais et sont aussi suivies au domicile des familles. Le Relais propose en effet des activités d'éveil pour les enfants, des jeux, des contes à l'attention des auxiliaires parentales et des assistantes maternelles. Cela leur permet aussi de se rencontrer et d'être moins isolées. Une assistante maternelle peut garder au maximum trois enfants à son domicile. Elle est agréée et suivie par la PMI.

Au cœur de l'enfance

Deux psychologues travaillent pour les structures Petite enfance de la Ville.

Elles veillent au bien-être de l'enfant en collectivité et peuvent répondre aux questions des parents.


Karine Lecœur...


... et Flore Faivre d'Arcier

Pour le tout-petit, la vie en collectivité est une sacrée aventure. Les structures Petite enfance de la Ville, encadrées par des professionnels, travaillent et réfléchissent à l'éveil de l'enfant, à son épanouissement. Deux psychologues font partie des équipes : Karine Lecoeur collabore depuis six ans à quatre des six structures municipales dédiées à la Petite enfance à Chaville : la crèche Marivel, les Petits chênes, le Multi-accueil et le Jardin d'enfants. Flore Faivre d'Arcier intervient auprès du RAM-RAP (Relais assistantes maternelles et relais auxiliaires parentales) et de la crèche « Les Noisetiers ». Les psychologues travaillent sur trois axes : l'enfant, la famille et les professionnels de la Petite enfance. Elles observent les enfants dans leur groupe, sont attentives au respect de leurs besoins, de leur rythme. Elles sont également disponibles pour les familles. Les problèmes fréquents chez les 2-3 ans tournent autour du sommeil, de la rivalité, de l'agressivité, de l'instabilité. Elles dédramatisent souvent auprès des parents. *« L'enfant peut exprimer un mal-être par le corps lorsqu'il n'a pas encore accès au langage. Il peut également s'exprimer à travers des troubles du sommeil, de l'alimentation, ou du comportement »,* constate Flore.

« Prendre du recul »

Les consultations peuvent concerner un problème familial, comme une nouvelle naissance, un deuil, une séparation. Elles rencontrent alors les parents et l'enfant. *« C'est un travail de verbalisation des émotions. Il s'agit de mettre des mots et du sens à un comportement, de faire des liens. Cela permet de calmer les comportements. Car l'enfant est une éponge affective »,* explique Karine. Les psychologues travaillent aussi avec le personnel en charge de la Petite enfance. Elles organisent des groupes de parole et des réunions sur des points précis, comme par exemple l'agressivité, la propreté, comment gérer un groupe d'enfants ou comment mettre du sens sur un comportement… ? *« Les femmes qui travaillent ici sont très mobilisées. Elles ont une grande capacité à donner. Mais certaines situations peuvent les renvoyer à leur propre histoire. Il est important de faire le tri entre les émotions : les leurs et celles de l'enfant »* explique Karine. Flore ajoute : *« Les métiers de la Petite enfance souffrent d'un manque de reconnaissance. Les maris d'assistantes maternelles n'ont pas toujours conscience que c'est un métier à part entière qui nécessite beaucoup de disponibilité et s'en aperçoivent lorsqu'ils partagent le quotidien de leur femme».* Les années qui passent n'émoussent pas l'intérêt des deux psychologues pour leur métier : *« Au bout de dix ans d'expérience, je continue de m'émerveiller de l'intelligence et de l'ouverture d'esprit des enfants »* sourit Karine.

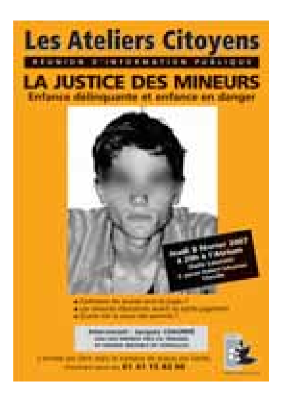


Cinéma

Dans le cadre de l'Année de l'Arménie à Chaville
La symphonie du silence.
De Viguen Tchaldranian
Samedi 10 février à 18 h à l'Atrium.

infos

Atelier citoyen
La justice des mineurs
Jacques Chaumié, juge des Enfants près du Tribunal de Grande Instance de Versailles animera cet atelier qui portera sur la justice des mineurs (enfance délinquante et enfance en danger).
Jeudi 8 février à 20 h à l'Atrium. Entrée libre. Places limitées
Réservation au 01 41 15 82 00



Carnaval du Club municipal des anciens
Venez nombreux vous amuser et participer au 6ème carnaval du club municipal des anciens. Ouvert à tous, il se déroulera autour d'un goûter dans les locaux même du club. Rendez-vous est donné mardi 27 février, salle Mollard, 1091 av. Roger Salengro.
Rens. et inscriptions : 01 41 15 26 00

Événement

Bach, Vivaldi et Manfredini en concerto

L'association Accords Majeurs, sous la Direction Musicale de Cédric Perrier, l'orchestre des professeurs du conservatoire ainsi que leurs grands élèves vous proposent un programme riche pour ce concert.
Vous pourrez entendre en première partie deux œuvres de Jean Sébastien Bach, le 5ème concerto Brandbourgeois et le concerto en La pour clavecin.
Puis, en seconde partie deux concertos pour deux trompettes vous seront proposés l'un de Manfredini, l'autre de Vivaldi.
Vous apprécierez le jeu des solistes Chantal Perrier au Clavecin, Thérèse Divry au violon, Dominique Etievant à la flûte traversière, Thierry Kartagener et Christian Pollin à la trompette.
Dimanche 4 février, 17h à l'Atrium.
Réservation à la billetterie du conservatoire de Chaville au 01 41 15 96 63 ou 01 41 15 96 60



Vacances de février

Pegase jeunesse

Le service jeunesse de la ville propose aux jeunes des activités, des sorties et des stages sportifs et culturels du 19 février au 2 mars. Retour des pré-inscriptions avant le 10 février.
Rens. : 01 41 15 99 53
ou www.ville-chaville.fr rubrique jeunesse.

Les ateliers d'Ursine

Des stages de poterie, mosaïque et petit bricolage sont proposés aux enfants. Rens. : 55 rue Albert Perdreaux. Tél. : 01 47 09 60 45

Stage d'initiation à la gravure

Ce stage pour enfants (à partir de 6 ans) et adolescents est animé par une artiste de l'atelier de gravure de l'Estampe de Chaville. Lundi 19 et mardi 20 février de 10 h à 17 h au 23 rue Carnot. Rens. : 01 41 15 07 06

Stage de cirque

La compagnie CirKalme-Toi organise pour les enfants (à partir de 7 ans) un stage pour les initier aux différentes disciplines des Arts du cirque. Du lundi 19 au vendredi 23 février de 14 h à 17 h au gymnase de l'école Anatole France, 3 av. Saint Paul. Rens. : 06 62 71 41 87 ou 06 80 25 74 61

À l'affiche de l'Atrium *Rens. 01 47 09 70 70*

"Moins deux"

Deux malades à qui il reste peu de temps à vivre, décident de fuir l'hôpital pour une dernière fête.
La dureté de la vieillesse et la détresse de la jeunesse sont des sujets graves qui sont traités avec humour et subtilité.
Samedi 3 février, 20 h 45 à l'Atrium.



Christophe Vautier

Ce jeune pianiste talentueux est un interprète puissant, imprégné d'une grande sensibilité qui sait retenir l'attention des auditeurs.
Jeudi 8 février,
20 h 45 à l'Atrium.

Expositions

Photos et peintures Maïo, Maïofiss
Andrée et Michel Maïofiss exposent leurs œuvres jusqu'au 18 février. Du mardi au dimanche de 14 h à 20 h à l'atrium. Entrée libre. Rens. : 01 47 09 70 70

Sergêï Toutounov
Du jeudi 15 au dimanche 18 février de 14 h à 19 h à l'Atrium. Rens. : 01 47 09 70 70

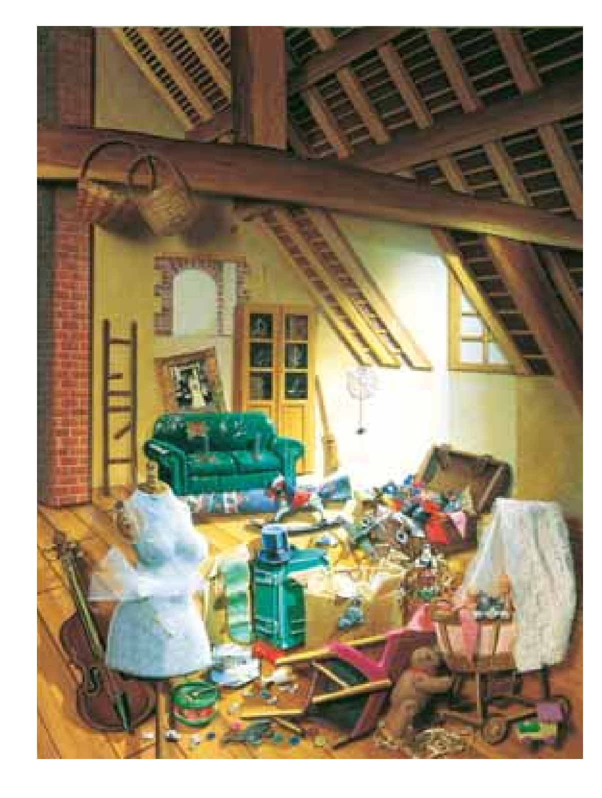
Rencontre

Démocratie participative
L'association Vivre à Chaville organise un débat sur la démocratie participative.
Vendredi 2 février à 20 h 45 à l'Atrium.

Rendez-vous

Inscription à la 23e foire à la brocante

La traditionnelle brocante, ouverte aux professionnels et aux particuliers, aura lieu le dimanche 1er avril sur l'avenue Roger Salengro (du Puits-sans-Vin à la Pointe de Chaville et la rue de Stalingrad).
La cour de l'école Paul Bert accueillera gratuitement et sur inscription « La brocante des enfants ». Soyez vigilant ! Aucun emplacement ne vous sera octroyé si votre dossier d'inscription n'est pas complet. Les emplacements affectés en 2006 ne seront pas réaffectés automatiquement. Pensez à préciser la place où vous aimeriez voir installer votre stand.
Vous pouvez vous procurer des bulletins d'inscription dès à présent à l'accueil de la Mairie et de la Maison du Citoyen. Les inscriptions s'effectuent jusqu'au 19 mars en fonction des places restantes.
Rens. Maison du Citoyen,
1 386 av. Roger Salengro. Tél. : 01 41 15 82 00



Loto du rotary club de Chaville

Le Rotary club de Chaville organise son 5e grand loto au profit de ses œuvres humanitaires.
Dimanche 4 février à 14 h à l'Atrium.

Loto de la Croix Bleue des Arméniens

Dans une ambiance chaleureuse et amicale la section de Chaville de la croix bleue des Arméniens de France organise un grand loto dimanche 11 février à 14 h 30 à l'Atrium.



François Morel

chante « Collection particulière »
Artiste atypique, François Morel prend tous les risques, en toute liberté.
Dimanche 11 février, 17 h à l'Atrium.





À retenir

Tournois de bridge

Tournoi de convivialité
Il consiste à opposer des paires formées par tirage au sort d'un joueur débutant avec une 1re série ou une 2e série majeure.
Samedi 10 février à 14 h

Tournette du jeudi *à 20 h 30 avec repas à 19 h*
Repas traditionnel jeudi 15 février à 19 h.
Rens. : 50 rue Alexis Maneyrol.
Tél. : 01 47 50 59 61

Ateliers de création

Venez réaliser vos propres bijoux et gri-gri en perles et passementerie.
Ce stage créatif pour adultes et débutants est animé par Elise.
Le matériel est fourni.
Samedi 3 février de 9 h à 12 h aux ateliers d'Ursine, 55 rue Albert Perdreaux.
Rens. : 01 47 09 60 45



Café-philo

Organisé par la bibliothèque et l'association "Vivre à Chaville", ce café philosophique aura pour thème : « éduquer à la citoyenneté ».
Mardi 13 février, 20 h 30 à la bibliothèque.
Rens. : 01 41 15 99 10

Destin

Chaville, terre princière

Incroyable destin que celui du prince Hovsep Arghoutian. ***Né en Arménie en 1863, pris dans la tourmente de l'Histoire, il finira ses jours à Chaville, où il sera inhumé en 1925.***



Peut-être l'avez-vous aperçue, peut-être vous a-t-elle déjà intriguée ? Le cimetière de Chaville abrite la tombe d'un prince. Son destin est digne d'un roman épique. Cet homme a traversé les pays, les événements de l'Histoire avant de finir ses jours en exil dans la cité du muguet. Drôle de vie pour un prince : celle d'Hovsep Arghoutian ne fut qu'une succession de combats, d'arrestations et d'exils. Né en 1863 en Arménie, il descend d'une longue lignée remontant au XIIe siècle. Il fait ses études à Tiflis, aujourd'hui Tbilissi (Géorgie). Organisateur et combattant, il est l'une des figures marquantes de la fondation en 1890 de l'un des partis révolutionnaires arméniens, la FRA Dachnagtsoutioun.

Premiers exils

Le prince est arrêté, puis envoyé en exil en Bessarabie (région située entre la Moldavie et l'Ukraine, faisant alors partie de l'empire russe). En 1892, il s'établit à Tabriz (Iran), puis à Van (Turquie) entre 1894 et 1895. Cette même année, 200 000 à 300 000 Arméniens sont massacrés lors de la répression organisée par le sultan Abdülhamid II. En juillet 1897, le prince Arghoutian est nommé commandant adjoint de l'expédition punitive de Khanassor, lancée contre la tribu Mazrik qui l'an précédent avait massacré les combattants de Van.

Volontaires arméniens

A l'issue des combats, il est arrêté et remis aux autorités russes. Et c'est de nouveau l'exil. Direction, cette fois, Vologda (Russie). Il y reste jusqu'en 1902. Il demeure en Transcaucasie jusqu'en 1909. Lorsque la Première guerre mondiale éclate, il revêt à nouveau ses habits militaires et commande le 7e contingent de volontaires arméniens. Il participe en 1915 aux opérations du front du Caucase. Les défaites turques face aux Russes exacerbent leur ressentiment contre les Arméniens. En janvier 1915, le gouvernement ottoman prend les premières mesures contre eux : le désarmement de tous les soldats arméniens dans l'armée turque, puis leur exécution. Il procède ensuite au massacre des élites, à la déportation du restant de la population. Ces massacres font plus de 1 million de morts, et seront reconnus comme le premier génocide du XXe siècle.

(Sources : Wikipédia, association l'ARCHE, « Histoire de la F.R.A. DACHNAKTSOUTIOUN » de H. Dasnabedian. Un grand merci à la Croix Bleue des Arméniens de Chaville)

Membre du Parlement

En 1917 l'effondrement de l'armée russe provoque l'avancée de l'armée ottomane vers le Caucase. Seules face aux Turcs, les troupes arméniennes remportent en mai 1918 plusieurs victoires. La république d'Arménie est proclamée. Son territoire ne compte plus que quelques 10 000 km^2, limité à une petite région autour de Erevan la capitale. Et les troupes turques kémalistes et l'Armée rouge occupent le pays. En 1919, le prince Arghoutian est élu membre du parlement d'Arménie, puis nommé ambassadeur de la République à Téhéran.
Le 2 décembre 1920, les Bolcheviks prennent le pouvoir à Erevan. L'Arménie se retrouve dans l'orbite de l'Union soviétique, et ce durant 70 ans. Le prince Arghoutian dépose les armes : il quitte la région et se réfugie en France avec femme et enfants.
Il meurt à Chaville le 17 octobre 1925, où il est inhumé. Sa femme et une de ses filles reposent à ses côtés.

Photographes

Une histoire de famille



Philippe Guérin a repris le studio de photographies installé 35 rue de Jouy, *marchant ainsi sur les traces de son père et de son grand-père.*

Ses enfants ont bondi de joie quand ils ont appris que Philippe allait reprendre *« le magasin de grand-père »*. Philippe lui-même est « né dans le magasin » de son père. La saga des Guérin commence en 1945. Marcel, le grand-père de Philippe, ouvre son premier studio photo avec sa femme Renée au 17 rue Anatole France. En 1969, le fils de Marcel, Jean-Claude, ouvre à son tour une boutique de photo à quelques pas de là, avec son épouse Denise. Ils reprennent ensuite en 1986 le magasin de Marcel, au 35 rue de Jouy, à la suite de son départ en retraite. Aujourd'hui, Philippe reprend le flambeau. *« Ce sera une passation de pouvoir en douceur, progressive »*, explique-t-il.

Le photographe, un notable

« Pour Jean-Claude, sa seconde maison, c'est ici, depuis 37 ans. Je ne le vois pas ne plus y mettre les pieds du jour au lendemain », sourit Denise. Les trois générations de la famille Guérin ont vu leur travail évoluer. Marcel photographiait surtout dans son studio. Des portraits ou des groupes, en noir et blanc. *« Les gens s'habillaient spécialement pour l'occasion et les photos étaient très figées, posées, c'était ainsi à l'époque »*, se souvient Jean-Claude. Seuls ou presque, les professionnels, détenaient des appareils photos. Et le matériel était lourd, difficile à déplacer. *« A l'époque le photographe était un notable, comme le pharmacien »*, remarque Philippe. Quand Jean-Claude et Denise se lancent, les choses changent. Leur activité tourne beaucoup autour de la vente de matériel, devenu moins cher, plus léger. Des projecteurs super 8, des caméras… Néanmoins, les gens sont toujours demandeurs d'un photographe pour immortaliser les événements. La mode est désormais aux clichés naturels, en extérieur.


De gauche à droite : Philippe, Denise et Jean-Claude.

Inflation de photos

Et puis à l'aube du nouveau siècle, tout bascule : on entre dans l'ère du numérique. La fin d'une histoire ? *« On a pensé un moment que les magasins de photographes allaient disparaître. La profession a connu un moment de creux »*, raconte Philippe. Mais en fait, c'est reparti de plus belle. *« Les gens ont toujours besoin des photos sur papier. Chez eux, ils n'ont pas forcément le matériel, ou il n'est pas de qualité. Ils viennent donc développer chez nous »*, explique Philippe. Et avec le numérique, ils se lâchent. *« Les prises de vues ont augmenté de 20 % »*, constate-t-il. Le magasin Guérin a inauguré une nouvelle machine, qui développe l'argentique et le numérique, le noir et blanc et la couleur. Il y a même un retour à la prise de vues professionnelle. Comme au temps du grand-père, certains reviennent *« se faire tirer le portrait »*. *« Les gens veulent aussi de belles photos, pas uniquement leurs clichés de vacances »*, remarque Philippe. Certains demandent à retirer de vieux clichés de famille en noir et blanc, à transférer des films super 8 en DVD afin de les conserver ou de les offrir. Les photos de Marcel ont encore de l'avenir !

Accueil

AVF fête ses 30 ans !

La section chavilloise « Accueil des villes françaises » (AVF) fêtera le 30 mars ses 30 ans d'existence.



Monique Lévy-Topal, est présidente de l'association depuis trois ans. Elle a connu l'association en province à la suite de mutations professionnelles. *« La principale activité d'AVF est l'accueil des nouveaux arrivants. Mais en région parisienne, ils sont difficiles à appréhender »*, constate-t-elle. Les modes de vie ont en effet évolué. *« Les couples travaillent et s'occupent des enfants. Ils ont peu de temps pour les loisirs. En province, c'est un peu différent, la vie est un peu plus calme »*, remarque Monique Lévy-Topal. AVF Chaville attire donc de façon plus classique de nouveaux adhérents, qui résident à Chaville depuis un moment déjà et souhaitent tisser de nouveaux liens. La Ville organise de son côté, en septembre, un pot pour les nouveaux arrivants, lors du Forum de la vie associative, auquel AVF participe. L'association organise ensuite une autre réception d'accueil, dans ses locaux. Elle compte aujourd'hui 94 adhérents. Un tiers d'entre eux est bénévole. AVF Chaville propose diverses activités notamment des sorties à la piscine, des sorties mensuelles avec un conférencier, des marches en forêt…

AVF Chaville : salle du Doisu, 1 rue du Gros-Chêne. Tél : 01 47 50 93 27. L'association recherche un chef de chœur bénévole. Pour fêter ses 30 années d'existence, l'association organise vendredi 30 mars un déjeuner dansant à l'Atrium. Réservation jusqu'au 10 mars au 01 47 09 34 27.

Entr'aide

De la collecte des Banques Alimentaires à l'épicerie sociale

La collecte organisée les 24 et 25 novembre 2006 à Chaville a recueilli 6 360 kg de denrées diversifiées, en augmentation de 4,6 % par rapport à l'année dernière. La générosité des Chavillois mérite bien d'être soulignée. Le résultat est d'autant plus intéressant que l'épicerie sociale de Chaville, conventionnée avec la Banque Alimentaire, peut utiliser sur place les produits recueillis.



Comment fonctionne cette épicerie sociale ?

Des personnes, en grande difficulté sociale, suivies par les services sociaux, bénéficient de l'attribution par l'épicerie sociale d'un budget d'achats en euros, dont le montant est fonction de leur situation. Elles peuvent une fois par semaine procéder à des achats de denrées et articles d'hygiène proposés dans l'épicerie à un prix de marché. Au passage en caisse, elles doivent régler une participation de solidarité égale à 10 % du montant de leurs achats décomptés sur le budget qu'elles ont à gérer. ***L'épicerie installée 3 rue du Gros Chêne*** (local mis à disposition par la Ville), est animée par le Relais Chavillois formé par les bénévoles de la Société Saint-Vincent-de-Paul et du Secours Catholique. Ces associations assurent le financement des achats nécessaires hors collectes.

Fils et Motifs d'antan

L'association vient de changer d'adresse. Si vous avez envie de faire de la dentelle, du tricot, du crochet ou de la broderie, venez nous rejoindre le mercredi au 1563 avenue Roger Salengro de 14 h à 17 h. Convivialité assurée. Une journée portes ouvertes sera organisée fin février.

Rens. : 06 73 48 02 05.

Initiation gratuite

Le Club municipal des anciens

Mmes Faugeras et Verholleman ainsi que les membres de l'association vous présentent leurs vœux les meilleurs pour 2007.

De l'art dans la ville

François Schlumberger, président des Amis des Arts nous sensibilise sur l'intégration de l'art dans la cité. Il y a deux ans, « l'Eveil », une très belle statue aux formes épurées du sculpteur Boyan, a été placée dans le petit square qui porte son nom. Il fut Chavillois durant quelques années. Au cours du printemps dernier, un très beau buste de Jean Moulin, réalisé par notre ami Victor Doueck, sculpteur chavillois a été placé devant le collège. Une autre de ses sculptures a été placée au carrefour Guilleminot. Enfin, une petite sculpture d'Achiam, artiste sévrien, a été placée récemment près de la gare Rive Droite.

Cours de danse sensorielle/ dance contact

La compagnie Mobilis-Immobilis propose le jeudi des cours de danse contemporaine pour adultes de 14 h à 15 h 30 et des cours de gymnastique et de danse sensorielle pour les personnes du 3e âge de 15 h 30 à 16 h 30. Renseignement auprès de Mafloé Passedouet au 01 47 09 64 99 ou www.mobilis.com. Courriel : mobilis_immobilis@yahoo.fr

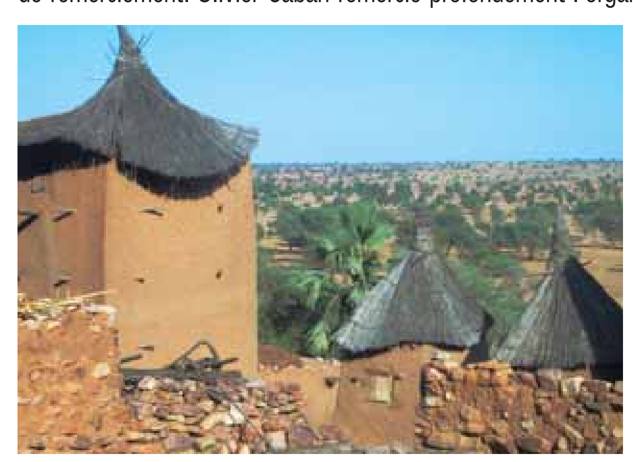
Aventure

Raid au pays Dogon

En s'inscrivant au 2e raid Dogon (Mali) du 20 au 27 novembre 2006, *Olivier Caban de l'association Chaville Athlétisme a réalisé ainsi un projet humanitaire et sportif.*

Il a enchaîné pendant 5 jours des étapes de course à pied d'environ 25 à 27 km afin d'apporter des fournitures scolaires aux enfants maliens. Pour obtenir ce matériel, il a créé, avec son épouse et Arielle Amilcar, une amie de longue date, une association portant le nom de Boli (courir en malien). 200 kg de fournitures ont ainsi été recueillies. De son côté, Madame Kovac de l'école Anatole France avait mobilisé ses élèves de CE1 et préparé des dessins, des photos de l'école, de leur travail afin de les présenter à la classe malienne. C'est au cours de la troisième étape et sur les conseils de l'organisateur que les fournitures ont été remises au chef du village, au directeur de l'école de Nombori et à l'instituteur. Comme si les applaudissements ne suffisaient pas à exprimer leur joie, les enfants ont entonné l'hymne national en guise de remerciement. Olivier Caban remercie profondément l'organisateur Jean-Pierre Poidevin et Point Afrique pour avoir soutenu ce projet et pris en charge l'expédition et le transfert des colis. Il remercie aussi Somaro du groupe Colas, les transports TPS et la société Comely.





Pour en savoir plus : Olivier Caban, Chaville Athlétisme ou Ada Afrique Désert Aventure - www.raidafricain.fr ou olivier.caban1@chello.fr

Lions club



A l'occasion de sa soirée « le soleil des antilles », présidée par Jean Levain, le Lions club de Chaville a remis à Madame Boisset, présidente de l'Adapei, un chèque de 5 000 € représentant une deuxième participation à la création d'un jardin de senteur. Une centaine de membres et amis ont participé à cette soirée très amicale. Le Lions club a ensuite pris rendez-vous pour tenir le centre de promesse Téléthon à Vélizy. Merci aux donateurs pour l'aide apportée. Cela a permis de mener à bien ces deux actions.

Remise de dons à des associations

A l'hôpital de jour pour enfants de Sèvres, Charles Depierre, président d'honneur de la société de pêche de Ville-d'Avray et le Lions Club de Sèvres-Ville-d'Avray ont eu le plaisir de remettre à l'Association de Parents d'Enfants Inadaptés (APEI) de Sèvres et à l'Association pour la Recherche sur les Tumeurs Cérébrales (ARTC) deux chèques de 2 500 euros. Tel est le résultat de la tombola organisée le 18 juin 2006 par Charles Depierre avec le concours actif du Lions Club lors de la fête des Etangs.
Les organisateurs adressent leurs plus vifs remerciements aux commerçants donateurs de lots, aux vendeurs de billets et à toutes les personnes qui ont accordé leur confiance en participant à cette tombola.

Appel à documents et témoignages

Dans le cadre d'un projet « Mémoire d'école », l'Arche est actuellement à la recherche de tout document se rapportant à l'école Paul Bert. Si vous disposez de photos des bâtiments, de photos de classes, de fêtes, de cérémonies qui s'y sont déroulées et de document écrit se rapportant à cette école ou si vous souhaitez nous apporter le témoignage de vos souvenirs, contactez-nous.

- Arche, 40 rue de la Passerelle 92 370 Chaville - arche.chaville@laposte.net.

Membres de l'Arche chargés de ce projet :

- Michel Josserand, 3 rue Anatole France à Chaville. Tél. : 01 47 50 87 17 - michel.josserand@libertysurf.fr
- Nicole Garcia, 1810 avenue Roger Salengro à Chaville. Tél. : 01 47 50 21 04
- Danièle Dégez au 01 47 50 66 70 - ddegez@aol.com

Solidarité

Le Secours Populaire Français apporte un peu de bonheur durant les fêtes de fin d'année





Au Secours Populaire, on s'occupe des familles ou des personnes seules durant les 12 mois de l'année. En point d'orgue de ses actions, une soixantaine de familles (représentant 205 adultes et enfants) ont été invitées, samedi 23 décembre 2006 à l'Atrium, à venir chercher des denrées de qualité, des cadeaux, des jouets et friandises pour les enfants. Les caddies sont repartis pleins de victuailles et les mamans ont apprécié le stand de produits de beauté mis à leur disposition. Les enfants ont préféré jouets, chèques-cadeaux et friandises préparés pour eux ! Une belle récompense pour l'équipe des bénévoles et pour les donateurs à l'origine de cette réussite.

SPF, 28 rue de Stalingrad.
Tél. : 01 47 50 43 42.
Permanence le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30.

Croix-Rouge Française



La Croix-Rouge de Chaville vous forme aux gestes qui sauvent, à partir de 10 ans. Notre formation aux Premiers Secours vous sert à agir lors d'accidents ou de malaises, sur la voie publique ou en famille. A l'issue d'une dizaine d'heures de stage, une «Attestation de Formation aux Premiers Secours» (AFPS) vous est délivrée, ainsi que le « Brevet Européen des Premiers Secours ».

Prochains stages : 17 et 18 février, 9 et 11 mars, 7 et 8 avril, 26 et 27 mai 2007. Inscription au 06 63 98 95 39 ou sur http://chaville.croix-rouge.fr

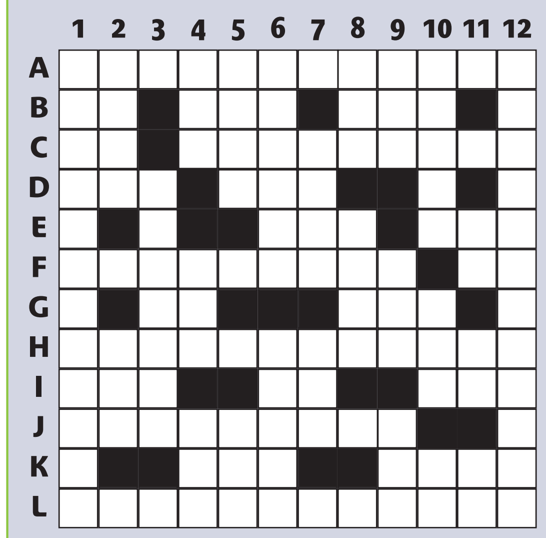
Vous voulez devenir secouriste ? Dès 16 ans, rejoignez notre équipe et participez à nos différentes activités et à nos postes locaux. Seule formalité : obtenir l'AFPS ! Tél. : 06 99 47 68 90 ou http://chaville.croix-rouge.fr

Un grand merci à tous les Chavillois qui ont acheté nos calendriers. L'argent recueilli sera très utile pour maintenir les activités de la délégation de Chaville.

Mots croisés de Serge Poidevin

Horizontalement :

A. Esprit. B. Comme un ver - Monarque - Prénom de Peron. C. Direction - Qui supplée. D. Rogna - Elle est voleuse. **E.** Résistant - Souvent du logis. F. Maladie mortelle des vers à soie - Puissance d'un moteur. G. Adjectif possessif - Service du travail obligatoire. H. Membre d'une secte chrétienne fondée par Sabbathius au XIVe siècle. I. Boxeur américain - Symbole de l'or - Ville d'Allemagne. J. Nécromancien, magicien qui évoque les morts. K. Cheveu rebelle - Compétition ouvert à tous. **L.** Fait de s'encrasser.



Verticalement :

1. Faible. **2.** Nuages - Bière blonde anglaise. **3.** Appareil pour distillation. **4.** Lentille bâtarde - Cabriolet anglais. Emprunté par les Parisiens. **5.** Animal - Opération boursière. **6.** Corps gras - Crible. **7.** Affolement - Siffla. **8.** Prise d'eau - Cinéaste italien. **9.** Première femme - Saison chaude - Case de l'oncle. **10.** Issu - Gardien de la paix - Saint de Nivelle. **11.** Démonstratif à l'envers - Nouvelle lune - Dedans. **12.** Surexcitation.

Solutions du n° 51

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	P	A	V	I	M	E	N	T	E	U	S	E
B	E	D	E		Y	A	O		V	S		F
C	N	A	R	R	E		M		I		R	F
D	E	M	B	A	L	L	E	E	S		A	L
E	T		E		O		N	U	C	A	L	E
F	R	A	U		G		C	H	E	V	E	U
G	O		S	O	R	E	L		R		U	R
H	M	O	E		A		A	M	A	S	S	E
I	E		M		P	E	T	I	T		E	M
J	T		E		H	U	E		I		S	E
K	R	A	N	C	I		U		O	R		N
L	E	N	T	R	E	P	R	E	N	A	N	T

Chaville distinguée pour son journal et son site Internet

La Ville de Chaville a été distinguée deux fois lors de la soirée des Trophées de la Communication le 24 novembre 2006 à Lyon. Elle se classe en effet 4e dans la catégorie « Meilleur bulletin municipal » après les villes d'Annecy (1er prix), Lucé (2ème prix) et Arras (3ème prix) et 4ème dans la catégorie « Meilleur site Internet des villes de 5 000 à 25 000 habitants ».





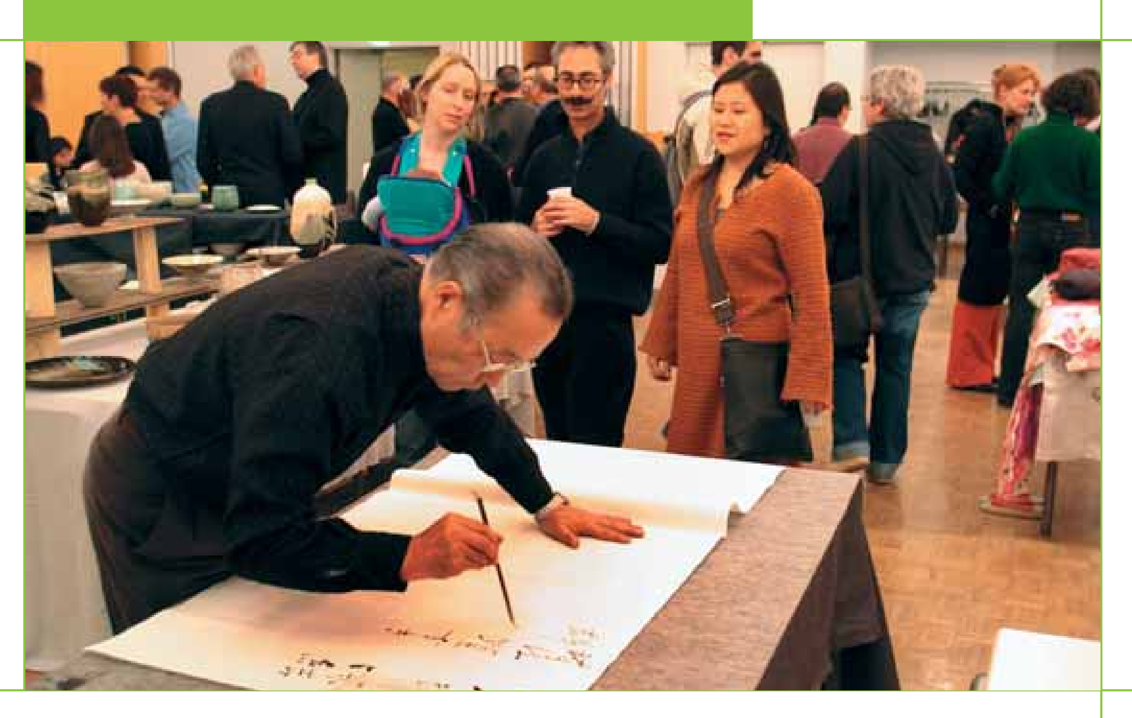


Un collège franco-allemand

Trente élèves du collège de Daun (Rhénanie-Palatinat) accompagnés de leurs professeurs ont été accueillis du 14 au 21 décembre par leurs correspondants français des classes de quatrième et troisième de Mme Clavier, professeur d'allemand du collège Jean Moulin. Au programme : séjour dans les familles, cours en français et visite de Paris, Versailles... En mai 2007, les jeunes Chavillois séjourneront à leur tour chez leurs copains allemands.

L'art à portée de mains !

Pour sa seconde édition, l'association « Tout est dans l'art » proposait en décembre à l'Atrium une exposition d'œuvres multiples : dessins, objets, poteries et même des dégustations de produits asiatiques !





Les liens du cœur

Dans le cadre des échanges avec la ville italienne de Settimo-Torinese, le maire Jean Levain a dévoilé symboliquement le 2 décembre une borne directionnelle indiquant la distance kilométrique entre Chaville et Settimo-Torinese, soit 780 km, en présence de Mme Mirella Cristiano maire adjointe de Settimo-Torinese chargée des jumelages, de M. Victor Gottesman, conseiller municipal chargé des relations internationales, de Mme Hirtz, présidente de l'association Amitiés Internationales et Jumelages de Chaville (AIJC) et des élus de la ville.

En mémoire des combattants

Jean Levain, maire de Chaville et conseiller régional d'Ile-de-France, Anne-Marie Leloup, première maire adjointe, René Faugeras maire adjoint chargé des Anciens combattants et Claude Viret, président du Comité d'entente « Henri Arnold » et les élus de la ville ont déposé une gerbe et se sont recueillis le 5 décembre devant le monument aux morts, en hommage aux « Morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.





Des agents communaux distingués

Jean Levain maire de Chaville et les élus ont procédé le 23 novembre à la remise des médailles d'honneur régionales, départementales et communales et ont célébré les départs en retraite des agents communaux dans les salons de l'Hôtel de Ville. Médaille d'argent (20 ans de service) : Michel BODOLEC, Jean-Pierre DAUDET, Mohamed EL BOUAICHI, Frédéric LAVAUD, Gilda COHEN, Catherine GROSSE, Simone SEVERI, Farida TOUAMEUR. Médaille Vermeil (30 ans) : Marie-Thérèse CACAO, Maria Jésus POMMIER, Gisèle SIMON, Alain GUILLAUMIN, Nelson PALACIN, André de POMPERY, Danielle FONTAINE. Médaille d'Or (38 ans) : Micheline BIDAULT, Claude MOREEL, Christian VOUNIKOGLOU, Michel SECQ, Jean-Michel DRAIGNAUD. Départs en retraite : Michèle LESCURE, Christiane LIARD, Daniel PIEL, Lydie DESVAUX, Jacqueline DAIR, Annick POTTIER, Danielle CAILLY, Danièle FERRER Y SANTA CREU, Marie Thérèse CACAU, Maria Jésus POMMIER, Gisèle SIMON, Micheline BIDAULT et Claude MOREEL. Félicitations à nos récipiendaires et à nos retraités !

Une ville illuminée

Pour les fêtes, les services d'Arc de Seine et de la ville ont redoublé d'ingéniosité pour illuminer les façades des bâtiments communaux, les rues et les trottoirs de la ville. De leur côté, les commerçants ont embelli leurs vitrines et devantures par des décors originaux. Félicitations !

Ils courent pour le Téléthon

Pour fêter la 20e édition, les organisateurs du Téléthon des Hauts-de-Seine organisaient le 9 décembre un relais dans les villes participantes. Chaville a accueilli à cette occasion les coureurs valides et non valides, avec le passage du flambeau sur le parvis de l'hôtel de ville, en présence du maire Jean Levain et des associations de la commune. ▼



Prévention : les aînés s'informent

La ville organisait le 15 décembre une rencontre avec les personnes âgées sur le thème de la prévention des risques liés à la circulation routière et les vols à la fausse qualité, en partenariat avec le CCAS, l'association AVF, le comité départemental de la prévention routière des Hauts-de-Seine et le commissariat de Sèvres. Un quiz, des jeux, des ateliers, un film ont animé cet après-midi qui devait s'achever par un goûter.

Des colis pour Noël ▶

Pour les fêtes, les aînés âgés de 65 ans et plus n'ont pas été oubliés par la Ville. 1600 colis de Noël ont été distribués le 19 décembre par le CCAS aux personnes âgées de la commune.
Cette année, le colis comportait de savoureux produits du terroir.





Amélioration continue des transports

Le Chavilbus fait peau neuve

Après la restructuration du réseau de bus Chaville-Vélizy, c'est au tour du Chavilbus d'évoluer. Avec l'amélioration de la qualité de service pour mot d'ordre.

La Communauté d'Agglomération Arc de Seine, responsable des transports locaux de voyageurs, a passé une délégation du service du Chavilbus. Comme elle le fait depuis sa création, la Communauté d'Agglomération a étroitement travaillé avec la Ville pour définir les mesures de qualité à respecter par le transporteur.

Bientôt de nouveaux bus

Les Chavilbus seront progressivement remplacés dans les prochains mois. Plus confortables et respectueux de notre environnement, ces nouveaux bus seront en conformité avec les normes européennes d'émission de polluants. Autrement dit, le Chavilbus sera à la pointe de ce qui se fait de plus exigeant à l'heure actuelle en matière d'émission de particules. Autre point fort : les nouveaux Chavilbus seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.





Ponctualité et sécurité

Arc de Seine a mis l'accent sur la qualité de service. Cela passe notamment par un respect scrupuleux des horaires, vérifié d'ailleurs chaque jour sur le terrain par un agent du service des transports de la Communauté d'Agglomération. En matière de conduite, Arc de Seine insiste sur une conduite souple et adaptée.

Une présence humaine renforcée

Le nouvel exploitant, Kéolis, renforce la présence de ses agents sur les lignes du Chavilbus. Une chargée de l'accueil des passagers sera en permanence sur le réseau. Son rôle : vous renseigner, ainsi qu'assurer un bon déroulement du voyage pour les usagers. Enlever son sac à dos lorsque l'on monte dans le bus, avancer vers le fond pour permettre à tout le monde de monter… : autant de petits gestes utiles que la chargée d'accueil rappellera à chacun, pour que le voyage à bord du Chavilbus soit toujours plus agréable.

Prévention: le chien dans la ville

Dans le cadre de ses prestations de propreté, la Communauté d'agglomération Arc de Seine mobilise des animateurs canins de l'association « Le chien citoyen » pour sensibiliser les propriétaires de chien aux règles à respecter en ville.

L'équipe du « Chien citoyen » a constaté que sept propriétaires de chiens sur dix ne ramassent jamais ou ne ramassent qu'occasionnellement les déjections de leur animal de compagnie. Du chemin reste à parcourir! La Ville et la Communauté d'agglomération mettent à disposition des maîtres des kits de ramassage gratuits dans une demi-douzaine de lieux à Chaville (liste sur www.agglo-arcdeseine.fr), mais rien ne s'améliorera durablement sans un effort civique de chacun! Car comme le résument les animateurs canins: *« Au bout de sa laisse, le chien citoyen a toujours un propriétaire intelligent qui veille à ne jamais créer de nuisances. »*



Vous pouvez rencontrer les agents de prévention canine accompagnés des chiens Grigri, Cali et Frisbee le lundi de 17 heures à 19h30, le mercredi de 17h à 19h30 et le vendredi de 7h à 10h.

Votre chien sur le Web! Le site du « Chien citoyen » a mis en ligne les photos des chiens citoyens de Chaville. Retrouvez votre toutou sur www.preventioncanine.com

QUESTIONS / REPONSES



Les horaires changent-ils ?
Y a-t-il de nouveaux circuits ?

Le changement d'exploitant est transparent pour l'usager: ni les horaires, ni les circuits ne sont modifiés.

Le prix du ticket va-t-il augmenter ?

Non. Le Chavilbus relève de la tarification régionale, déterminée par le Syndicat des Transports d'Ile-de-France. Il n'y a pas de besoin d'un coupon spécial pour voyager sur les lignes Chavilbus: suivant votre cas, vous pouvez continuer à utiliser le ticket T, la Carte Orange / Navigo, la Carte Imagin'R, etc.

Besoin d'un renseignement ?
Une suggestion à faire ?

Kéolis met à votre disposition un service clients Chavilbus (12, avenue du Gal de Gaulle 78000 Versailles) au 01 30 58 42 93 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Lutter contre la fraude

Le Chavilbus est un service utile à tous les Chavillois, qui coûte chaque année environ 405 000 **€** à Arc de Seine. C'est pourquoi la lutte contre la fraude est une priorité de la Communauté d'agglomération et du transporteur. À ce titre, la chargée de transport s'assurera que chacun valide son titre de transport.

EN FÉVRIER

A la Maison de la Nature

- Exposition sur les sons jusqu'au 25 février

Les sons font partie de notre environnement. Ils peuvent être source de bien-être, de confort mais aussi de nuisances lorsqu'ils se transforment en bruit. L'exposition "Les décibels à l'appel" vous entraîne dans le domaine passionnant des sons et du bruit.

"Mercredi des enfants" de 16h à 17h

- Atelier naturaliste
- Le 7: A l'écoute des chants d'oiseaux

Atelier scientifique

- Le 14: Air, son et instruments de musique

Grand jeu

- Le 3: Chass'O trésor éco-citoyenne (à Vanves dans le parc Pic)

Balade urbaine

- Le 10: Lecture du paysage urbain (à Meudon-la-Forêt)

"Dimanche découverte"

- de 14h à 18h (entrée libre)

Le 4: Réalisation d'une maquette de ville imaginaire

Toutes les activités proposées sont réservées aux habitants d'Arc de Seine et sont gratuites. Information et réservation par téléphone.
Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30, le samedi de 9h à 13h.
Numéro vert: 0800 10 10 21 (appel gratuit).

AU CONSERVATOIRE

- Dimanche 4 février à 17h:

5e Concerto Brandbourgeois de Bach, concerto en la majeur pour clavecin, concerto pour deux trompettes de Vivaldi et concerto pour deux trompettes de Manfredini par l'orchestre du conservatoire. À l'Atrium, rens.: 01 41 15 96 60

TRAVAUX

Rue du Lac: poursuite des travaux d'enfouissement des réseaux et de rénovation de l'éclairage public. L'accès à la rue est fermé durant les heures de chantier, sauf pour les services d'incendie et de secours.

Rue de Bellevue, rue du Huit mai 1945 et impasse des Fours à chaux: travaux d'enfouissement des réseaux et de rénovation de l'éclairage public du 5 février au 27 avril. Les voies sont fermées à la circulation, sauf à celle des services d'incendie et de secours.



Ramassage des encombrants

- **Pour les secteurs 1 et 2 :** 4e vendredi du mois (quartier rive droite, avenue Roger Salengro, rue de Stalingrad, Villa Henri IV et Villa Médicis + rue Albert 1er, cours du Général de Gaulle, rue des Blanchisseurs).
- **Pour les secteurs 3 et 4 :** 3e vendredi du mois (quartier rive gauche, hors rues des secteurs 1 et 2).
- **Pour le secteur 5 :** 1er lundi du mois (autres rues).

Le ramassage des encombrants (et branchages en fagot) a lieu entre 6 h et 18 h Les objets (vieux meubles, appareils ménagers…) doivent être déposés sur le trottoir, la vieille au soir.

Gravats

Vous pouvez accéder, en prenant rendez-vous au 0800 10 10 21 (appel gratuit), à la benne mise à votre disposition par Arc de Seine au 22 rue de Stalingrad. L'accès à cette benne est également possible, sans rendez-vous, le samedi de 8 h 30 à 12 h 15 (sauf jour férié).

Déchets toxiques

Tous les déchets toxiques (radio, batteries, engrais, peintures, insecticides, tubes néons…), peuvent être déposés au camion devant le marché, le 1er dimanche du mois.

Pour en savoir plus : Service Déchets/Propreté Arc de Seine (Chaville/Ville-d'Avray).
Tél. : 0 800 10 10 21 (appel gratuit).

État civil

Naissances

Elias Barkati-Satory ■ Alexandre-Hélios Barnagaud ■ Alban Bogdanovic ■ Maëlys Bouet ■ Alex Bruyant ■ Mathéo Gardée ■ Anne Gripari ■ Ella Sika ■ Maé Juran-Marc ■ Marie-Lou Pelletier ■ Clara Bernon ■ Julien Hamant ■ Diego Martins Lopes ■ Vincent More ■ Dan Hemeryck ■ Daniel Grondin ■ Eloïse Foucher ■ Luna Loos ■ Shaïna Bensoula ■ Grégoire Tardif ■ Mona Fabre ■ Emmie Védovati ■ Vincent Augustin ■ Tom Appeltants

Mariages

Pierre Zini et Sophie Cloiseau ■ Dany Rakotozanany et Hantaniriana Raharimalala

Décès

Catherine Bardet ■ N'Famara Sylla ■ Mehdi Rahli ■ André Martin ■ Roger Abbati ■ Véronique Bussone ■ Odette Duriez ■ Clément Douplat ■ Lamara Abbache ■ Nathalie Desmare



Bon anniversaire !

Une fois n'est pas coutume, le maire, Jean Levain célébrait le 16 décembre les 70 ans de mariage du couple Trauttmann. Son mari souffrant, c'est Mme Trauttmann entourée de sa famille qui assista à cette cérémonie exceptionnelle. Nos félicitations aux époux pour leur noce de platine.

Gardes de kinésithérapie respiratoire

Février

Samedi 3 & dimanche 4
Mme Jost
12 rue de Versailles à Ville-d'Avray
Tél. : 01 47 09 09 56
M. Jost
31 Grande Rue à Sèvres Tél. : 01 45 34 09 56

Samedi 10 & dimanche 11
Mrs Sineux et Royer
1 227 av. Roger Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 92 73

Mme Ducornetz
1 974 av. Roger Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 21 74

Samedis 17, 24 et dimanches 18,25
M. Brancourt
6 place du Colombier à Sèvres
Tél. : 01 46 26 60 80
M. Sineux et Mlle Corlu
1 227 av. Roger Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 92 73
Cabinet Orliac- Mlle Guibert
704 av. Roger Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 16 81

Mars

Samedi 3 et dimanche 4
M. Brancourt
6 place du Colombier à Sèvres
Tél. : 01 46 26 60 80

M. Sineux et Mlle Corlu
1 227 av. Roger Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 92 73

Cabinet Orliac- Mlle Guibert
704 av. Roger Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 16 81

INTERDICTION DE FUMER

A compter du 1er février 2007, il sera strictement interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif : lieux fermés ou couverts accueillant du public, lieux de travail, transports collectifs, enceintes des écoles, collèges, lycées publics ou privés, établissements destinés à l'accueil ou l'hébergement de mineurs. Aucun espace fumeur ne pourra être prévu dans ces établissements scolaires ou para-scolaires. Certains établissements tels que les bars, tabacs, casinos, discothèques, hôtels et restaurants, pourront encore accueillir les fumeurs jusqu'au 1er janvier 2008.

URGENCES

- **Pompiers** > 18 ou 01 45 34 08 71
- **Police secours** > 17
  Commissariat de police (toute heure) > 4 av. de l'Europe à Sèvres. Tél. 01 41 14 09 00
- **SAMU** > 15 ou 01 47 10 70 10
- **SAMU social** > 115
- **Cabinet de médecine d'urgence de l'Atrium** > 965 av. Roger Salengro à Chaville. Tél. 01 41 15 50 21
- **Service de garde kinésithérapie respiratoire** > 0 820 820 603
- **CHI Jean Rostand** > 141 Grande Rue à Sèvres. Tél. 01 41 14 75 15
- **Centre anti-poison** > 01 40 05 48 48
- **SOS dentaire** > 01 47 78 78 34
- **SOS Médecin** > 01 47 07 77 77
- **SOS Amitié** > 01 46 21 31 31
- **Urgences vétérinaires 24 heures/24** > 08 36 68 99 33
  Taxis chavillois
- > 01 49 07 07 07



PHARMACIES DE GARDE

Février

Dimanche 4
Pharmacie Barazi
1 059 av. Roger Salengro
à Chaville

Dimanche 11
Pharmacie Baum
95 rue des Bruyères à Sèvres

Dimanche 18
Pharmacie Beraud-Lanoé
16 rue de Marnes à Ville-d'Avray

Dimanche 25
Brazeau-d'Alexis
29 rue de Jouy à Chaville

Centre d'hébergement de nuit

Chaque hiver, le CCAS propose un centre d'hébergement de nuit pour les personnes sans domicile, de sexe masculin, circulant habituellement sur la commune de Chaville. Les animaux (sauf les chiens) n'y sont pas autorisés. Pour y être admis, il faut se présenter au CCAS, 22 rue de la Fontaine Henri IV du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h de 13 h 30 à 17 h 30 et le mardi jusqu'à 19 h 30. Pour connaître les lieux des foyers réservés aux femmes, adressez-vous au CCAS en appelant le 01 41 15 96 20. Pour toute autre urgence adressez-vous au SAMU social en composant le 115 ou au SAMU en composant le 15 (appel gratuit).

Groupe UDF et Indépendants

Au delà des traditionnels vœux que nous avons à cœur de vous adresser à tous, nous formulons le souhait que 2007, répondant à vos aspirations, soit également l'année de l'union et de la concertation.
Pour que nous ne soyons plus confrontés à des situations telles

Une consultation tronquée.

Votée le 20 décembre 2006 en Conseil municipal, la réalisation de la « ZAC centre ville » illustre l'art de traiter par-dessus la jambe l'enquête publique préliminaire.
Les Chavillois se sont exprimés lors de cette enquête en dépit du peu de publicité qui en a été faite. Mais voilà, entre les projets qui leur étaient soumis et les mises au point qui se sont succédées depuis, c'est encore un nouveau visage de notre cœur de ville qui apparaît avec notamment la destruction de Paul Bert et une densification plus importante que jamais.
Ces procédés laissent songeurs quant à l'exercice de la démocratie, à la limite de la légalité, et pourtant notre Maire se targue de l'exemplarité de la concertation à Chaville.

Une partie de Monopoly perdante.

A Chaville, la municipalité achète -au prix du marché, voire plus si on y inclut les concessions à faire au passage- pour mieux détruire : il en va ainsi du pavillon rose de la rue de Stalingrad, ex Croix Rouge, de la maison de l'APEI, rue Anatole France ou du Puits-sans-vin. A Chaville, on se rend acquéreur -provisoirement- pour ne pas trouver honorablement repreneur par la suite : il en va ainsi de l'ex Maison du Citoyen, « porte verte » de Chaville ou de l'ex Ecole Familiale. A Chaville, on raye du paysage des biens fonciers de qualité avec des méthodes, des buts, des profits pour le moins discutables : il en va ainsi de l'Ecole maternelle des Pâquerettes ou de l'Ecole Paul Bert. A Chaville, on n'hésite pas à s'endetter pour devenir propriétaire dans l'espoir de très hypothétiques jackpots : il en va ainsi du bâtiment de la Sécurité Sociale.

Un sauvetage raté

Nous avons pris connaissance de la très regrettable et non justifiée décision de fermeture de la crèche familiale alors que les jeux étaient déjà faits. Les solutions de rechange ne sont pas satisfaisantes et ne ménagent en rien le budget municipal comme on voudrait nous le laisser croire.

Terminons par une petite note positive :
Maintien réussi de l'antenne de Sécurité sociale.
Merci à tous les Chavillois qui, avec la collaboration des pharmaciens, nous ont soutenus dans notre démarche afin que cette antenne reste ouverte. Venez en discuter sur notre blog.

Les élus du groupe UDF et INDEPENDANTS :
M. Robveille, N. Garcia, S. Sagatelian, P. Bernard, A. Ré, A. Brossollet, J. Bisson.
URC, BP 16 – 92370 Chaville. www.chaville.org.
Contact sur rendez-vous auprès de M. Robveille au 06 15 74 51 23

Groupe UMP et Apparentés

Vœux

Cette première tribune de l'année nous offre l'occasion de formuler des souhaits et de vous présenter nos vœux.
L'année 2007 ouvre une période de changements. Nous la voulons riche d'espérance.
Vœux d'espérance pour notre pays et notre devenir commun tout d'abord.
Chacun le pressent, l'élection présidentielle qui approche représente bien plus qu'une échéance électorale supplémentaire. Elle doit permettre à la France et aux Français d'entrer vraiment dans le XXI[e] siècle, sans peur. Lucidité du diagnostic, sincérité du verbe, courage et énergie dans l'action publique, voici ce que nous sommes en droit de souhaiter et d'attendre demain de nos dirigeants et de nos élus.
Vœux d'espérance pour Chaville, pour la qualité et la convivialité de notre vie au quotidien ensuite.
Chaville s'épuise d'une gestion brouillonne et agitée, aussi coûteuse qu'inefficace. Sous un masque débonnaire se cache de plus en plus mal la réalité d'une action personnelle, parfois solitaire, souvent susceptible.
L'opposition municipale travaille et partage une ambition : œuvrer pour construire l'avenir de notre commune. Dans les mois qui viennent elle engagera le dialogue avec tous les Chavillois pour élaborer et proposer un vrai projet partagé pour Chaville ; pour que chacune et chacun trouve dans sa ville, dans son quartier, dans sa rue, la qualité et la chaleur de vie à laquelle il aspire.
Voilà, avec le peu de mots que nous offre cette tribune, les vœux que nous voulons vous faire partager. Vœux pour la France, vœux pour Chaville… vous l'avez compris, ces vœux vont bien au-delà de 2007 !
De manière plus personnelle, nous vous présentons enfin nos vœux pour chacune et chacun d'entre vous. Que 2007 voit la réussite de vos projets personnels, familiaux, professionnels. Que 2007 soit pour vous une très belle année.

Groupe UMP et apparentés
Contact : Christophe TAMPON-LAJARRIETTE
Tél. : 01 47 50 51 69

Agenda



Février

Date	Manifestation	Lieu
Vendredi 2 20 h 45	Rencontre : Démocratie participative	Atrium
Samedi 3 de 9h à 12h	Ateliers de création	Ateliers d'Ursine
Samedi 3 20 h 45	Théâtre : Moins deux	Atrium
Dimanche 4 14 h	Loto du rotary club de Chaville	Atrium
Dimanche 4 17 h	Concertos : Bach, Vivaldi et Manfredini	Atrium
Jeudi 8 20 h	Atelier Citoyen : La justice des mineurs	Atrium
Jeudi 8 20 h 45	Piano : Christophe Vautier	Atrium
Samedi 10 14 h	Bridge : Tournoi de convivialité	50 rue Alexis Maneyrol
Dimanche 11 14 h 30	Loto de la Croix Bleue des Arméniens	Atrium
Dimanche 11 17 h	Chanson : François Morel	Atrium
Mardi 13 20 h 30	Café Philo	Atrium
Du jeudi 15 au dimanche 18 de 14 h à 20 h	Exposition de peinture : Sergeï Toutounov	Atrium
Jeudi 15 à 19h	Bridge : repas annuel	50 rue Alexis Maneyrol
Jusqu'au 18	Exposition photos et peinture : Maïo, Maïofiss	Atrium
Samedi 24 19h	Soirée des arts martiaux	Gymnase Léo Lagrange
Mardi 27 à partir de 14 h 30	Carnaval du club municipal des anciens	Salle Mollard 1091 av. Roger Salengro
Lundi 19 et mardi 20 de 10 h à 17 h	Stage d'initiation à la gravure	Estampe de Chaville
Du lundi 19 au vendredi 23 de 14 h à 17 h	Stage de cirque	Gymnase de l'école Anatole France
Du 19 février au 2 mars	Activités durant les vacances	Pegase jeunesse
Jusqu'au 19 mars	Inscription à la 23e foire à la brocante	Maison du Citoyen



